

Compte rendu du conseil d'administration du 7 janvier 2023

- **Présentation du Budget prévisionnel** : le budget a été présenté par Rémi puis sur questions des membres présents les points suivant ont été éclaircis :
 - * Savinien précise que les dépenses de l'épicerie diminuent parce que le taux de marge est supérieur.
 - * l'augmentation des charges culturelles n'est que prévisionnelle et répond avant tout aux engagements pris auprès des organismes ou collectivités qui nous subventionnent comme la CAF notamment qui ne subventionne pas d'activités commerciales.
 - * concernant les frais de fonctionnement comme les courriers, les consommables informatiques, le papier etc... il a été indiqué que le choix avait été fait de faire une ligne de dépense pour le fonctionnement général de l'association et une ligne pour les frais de fonctionnement liés à l'événementiel (affiches, flyers etc...). Cela pourrait aussi relever d'une même ligne comptable. Ce n'est pas un doublon ou une erreur.
 - * concernant la location de la salle, il a été précisé qu'une convention a été mise en place.
 - * concernant le coût énergétique, il a été indiqué que le contrat de la MDI avec son fournisseur ne pourra pas évoluer à la hausse au delà de 15 % d'augmentation. Cette augmentation a été prise en compte dans le prévisionnel.
 - * toutes autres précisions ont été apportées sur les prévisions d'engagement et de dépenses.
 - * Rémi indique avoir établi un prévisionnel prudent avec des revenus à l'identique que 2022 pour éviter de mauvaises surprises. Il s'agit d'un prévisionnel qui par essence, ne peut pas prévoir toutes les charges et dépenses qui viendront inévitablement se greffer en court de route ou si des projets sont abandonnés diminuer a fortiori.
 - * L'idée de relancer un artisanat local d'été comme présent au moment des tables d'Icelle a été approuvé à l'unanimité. Il peut permettre de dynamiser un peu plus la part de l'engagement local de la MDI

- **Le retour des chantiers lancés par le précédent CA** :
 - * Epicerie : Béatrice nous indique qu'une réunion a été organisée en décembre et a permis de faire émerger plusieurs idées dont : améliorer les rayonnages, peinture de la partie épicerie, tables d'appoints à l'extérieur, proposer des produits artisanaux, relancer la commission épicerie en faisant appel aux bénévoles pour y participer. Tout ces projets seront mis en œuvre rapidement. Par ailleurs des projets de plus longue haleine, seront à réfléchir comme les coûts, le tout bio ou pas, la hausse des produits locaux, les horaires etc...
 - * Restauration : Céline explique que la commission doit encore discuter de tous les points soulevés lors de la réunion du 14 décembre 2022. Un travail sera mené sur les prix des menus et les types de menus. Une plus grande transparence sera mise en place concernant la part de bio et de local dans les repas. Les soirées alliant la restauration et un événement (concert, théâtre, etc..) marchent bien. Il faut maintenir une bonne concertation entre ces deux commissions. Parmi les idées : L'idée du brunch du dimanche matin est à retenir peut être une fois par mois mais il reste à s'assurer qu'il y a des personnes ressources pour s'en occuper ; un journal peut être laissé à disposition sur le bar en permanence ; la création d'une terrasse couverte ; la nécessité de s'équiper en matériel de cuisine et de service ;Il est rappelé à la référente de ce chantier de l'urgence de présenter des propositions pour permettre de solliciter des subventions comme par exemple la formation des bénévoles ; les délais pour se faire son extrêmement courts voire dépassés. Il est dommage de se

priver de ces revenus.

La Présidente précise que le projet de restauration d'été sera au cœur du prochain CA. Il est urgent de s'organiser à ce sujet. Enfin une soirée jeu de rôle a été organisée pour permettre aux bénévoles de jouer un vrai service et de savoir comment faire. Des fiches ont été rédigées par Danielle.

* Statuts : Marie indique qu'elle a avancé sur les statuts mais pas encore sur le RI. L'article concernant l'objet de l'association a été reformulée afin de répondre aux exigences des documents administratifs comme Isa nous l'avait fait remarquer. En revanche le sens n'a pas changé et des phrases sont conservées telles qu'elles. Elle prévoit notamment dans ce projet de statuts, d'intégrer les commissions et propose une nouvelle forme de CA intégrant les référents de commission au CA. Est soulevé la question du droit de vote des référents de commission en CA dans la mesure où il ne sont pas élus par les adhérents. Il est évoqué également la participation des salariés aux réunions du CA en dehors bien évidemment des questions qui concernent leurs contrats de travail.

Brigitte indique qu'elle n'a pas encore investi le chantier statuts mais qu'il est nécessaire d'organiser une réunion pour que les adhérents qui le souhaitent donnent leurs avis.

* Chantier Bénévoles : Savinien indique qu'il a rédigé une charte des bénévoles qui sera discutée le 12 janvier 2023.

* Événements et culture : Delphine nous informe qu'un calendrier précis des événements est établi jusqu'en août. Ces événements sont budgétisés. La commission continuera à se réunir.

* Chantier Communication : Danielle indique avoir réfléchi aux moyens de communication au sein de l'association. Elle propose un atelier d'information sur l'écoute active qui pourra être dispensé par Laura.

* Chantier maintenance : les réunions d'autres chantiers, ont fait remonter des besoins comme un meilleur éclairage, la possibilité d'inscrire les menus sur le bar ou sur la colonne dans la salle de restauration etc... Les deux projets précités vont être pris en charge par la commission. L'inventaire a été réalisé et a permis de faire quelques travaux dans la réserve afin d'éviter les nuisibles.

Il est par ailleurs évoqué la nécessité de réfléchir à la qualité des personnes qui fréquentent ce lieu : âge, aspirations, locaux ou pas... ou comment se faire connaître et apprécier. Il est évoqué la fête du pont qui pourrait permettre de discuter de notre raison d'être.

- **La création d'un troisième poste** : La fiche de poste a été communiquée à l'ensemble des membres du CA afin de leur permettre de faire valoir leurs observations. Les précisions sur la nature de ce poste ont été apportées. Le poste revêt en grande partie des fonctions dites administratives qui ne correspondent bien évidemment pas à celle du CA, organe de propositions et du Bureau, organe exécutif. Il s'agit notamment de gérer les demandes de subventions, de coordonner les échanges, de gérer les contrats avec les prestataires, de suivre le budget. Il y a également une partie à l'épicerie, qui répond aux besoins de main d'œuvre en raison de l'amplitude d'ouverture actuelle (période basse saison). Il a été ajouté à la fiche de poste une mention concernant le lien subordination du salarié au CA et la nécessaire actualisation en CA des délégations de compétence dont il pourrait faire l'objet.
- **Il a été demandé à M. Savinien DEVULDER de quitter le CA le temps que soit discuté la fiche de poste ainsi que son embauche. Elle a été actée au vu de l'urgence des missions administratives en souffrance et du besoin en épicerie au mois de janvier.**
- **M. Savinien DEVULDER informé de sa prochaine embauche a donné sa démission du CA et de sa fonction de vice trésorier.**

Devant l'heure avancée, il a été décidé de reporter les questions diverses au prochain CA qui se tiendra le 25/02/2023 à 14h30. L'ordre du jour principal devant être l'organisation des mois d'été. Les commissions étant invitées à donner leur proposition pour cette date.

Fait le 19/01/2023

La secrétaire.